

CR Commission

Cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs

Mardi 16 décembre 2025 à 18h

1

Elus :

Argol	Magali CHESSE	Excusée
Camaret-sur-Mer	Muriel LE MEROUR	Excusée
Crozon	Dominique GUILLOIS	Présente
Landévennec	Marie-Claire CARIOU	Présente
Lanvéoc	Christelle GAOUYER	Présente
Le Faou	Ludovic LASSAGNE	Excusé
Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h	Aurélien LE BOT	Excusé
Rosnoën	Martine LE GUIRRIEC	Excusée
Roscanvel	Thouria AIT OUCHANNIK	Excusée
Telgruc-sur-Mer	Yves LE MOIGNE	Présent

Technicien CCPCAM :

Hubert LE BRENN	Présent
Alain PREDOUR	Présent
Aurélié CABON	Présente

Invités

Clémentine Le Berre	Présente
---------------------	----------

Ordre du jour

CTG

- 1/ Présentation de Clémentine le Berre embauchée par le CRIJ
- 2/ BAFA
- 3/ Retour COPIL France services
- 4/ Points sur les projets en cours
 - EVS de l'Aulne
 - Harmonisation des critères d'accueil ALSH
- 5/ Informations actualités diverses
 - Date commission premier trimestre 2026

Date de la prochaine commission

Mardi 13 janvier 2026 à 18h

CTG

1/ Présentation de Clémentine Le Berre

La mission de Clémentine est de poursuivre le diagnostic engagé par la CAF et le CRIJ sur l'accès aux droits des jeunes et de définir des pistes d'action pour le territoire.

Clémentine a déjà rencontré des acteurs du territoire et va mettre en place des actions pour aller à la rencontre des jeunes en s'appuyant sur les outils de l'information jeunesse.

Cela nécessitera une attention particulière sur la spécificité du territoire : beaucoup de jeunes ont un double lieu de vie et le territoire accueille des jeunes n'y habitant pas (lycée de l'automobile et lycée de l'Aulne).

Clémentine est disponible pour rencontrer les acteurs jugés pertinents par les communes.

2/ BAFA

Une nouvelle organisation pour le dispositif BAFA est proposée. Cette nouvelle proposition part du constat d'un manque de suivi des jeunes bénéficiant du dispositif et de l'abandon de certains qui s'explique en outre par la difficulté de trouver un stage pratique.

En 2025, 10 jeunes ont bénéficié d'une aide pour passer le BAFA.

Pour l'année 2026, le dispositif BAFA prendra en charge le stage théorique et de perfectionnement. Un appel d'offre a été lancé afin de retenir un opérateur, les Francas ont été retenus. Le premier stage théorique s'effectuera du 15 au 22 février à Crozon à Trébéron. 15 jeunes seront accueillis en internat. Ils pourront ensuite choisir la thématique de leur stage de perfectionnement parmi un catalogue proposé par l'opérateur. En parallèle, un travail est effectué avec les ALSH pour l'accueil de ces jeunes en stage pratique. L'objectif est qu'ils passent leur BAFA en 1 an.

Les élus pourront être invités à venir rencontrer les jeunes pendant leur stage théorique. Il est important que ceux-ci aient conscience de l'engagement des élus et des collectivités pour favoriser leur première expérience professionnelle. Un temps sera organisé en relation avec les formateurs.

D'autres propositions seront proposées à ce groupe de jeunes, notamment à travers les actions menées par Clémentine.

D'autres financements sont mobilisables par les jeunes : 200 euros avec la CNAF, 100 euros de la CAF du Finistère.

Le conseil d'administration du centre nautique de Crozon Morgat questionne la possibilité de mettre en place un certificat de qualification professionnelle pour les jeunes. Cette demande nécessite d'être clarifiée.

3/ Retour du COPIL France services

La proposition d'une nouvelle organisation a été validé par le COPIL France services.

Cela nécessite de modifier les jours de permanences dans les communes afin de les concentrer sur le lundi et le jeudi, ainsi que de réduire la présence à la maison Baradozic.

Patrice Calvez de la sous-préfecture a rappelé la possibilité pour les communes de former les agents d'accueil des mairies à répondre sur un premier niveau aux habitants.

La qualité de service rendu par les conseillères France services a été saluée. L'augmentation de la fréquentation témoigne de l'importance du dispositif sur le territoire.

Cf : présentation et compte rendu du COPIL FS.

4/ Points sur les projets en cours

❖ EVS de l'Aulne

Le conseil communautaire a validé la participation financière et le portage de l'année de préfiguration par le centre social ULAMIR.

Le premier COPIL a été organisé le 18 décembre 2025, l'objectif était de définir le fonctionnement du COPIL et la fiche de poste pour lancer le recrutement d'une personne dès janvier 2026.

❖ Harmonisation des critères d'accueil des ALSH

Cf document de présentation

Un travail est engagé afin d'accompagner les agents de l'ensemble des communes dans la mise en œuvre des évolutions réglementaires encadrant l'accueil des enfants en ALSH, et de donner aux élus une vision claire et actualisée des responsabilités qui leur incombent dans l'organisation et le pilotage de ce service.

Un temps de travail avec l'ensemble des DGS des communes est programmé le 16 janvier 2026.

Il comprend la proposition de critères partagés et de tarification unique.

Voici quelques autres propositions pour faciliter la coopération entre les ALSH :

- Mise en place d'une réunion de coordination mensuelle entre les directrices des ALSH
- Avoir un fichier commun de noms pour des remplacements

L'étape suivante sera de définir un système de tarification entre les communes.

Le phénomène de diminution du nombre de naissance devrait s'observer jusqu'en 2036, il y aura un impact sur les effectifs dans les ALSH. Cela conforte l'importance du travail de collaboration entre les communes.

5/ Informations et questions diverses

Organisation de deux commissions d'ici la fin du mandat :

Le mardi 13 janvier : commission bilan et questions diverses

Le mardi 3 février : présentation finale du travail sur l'harmonisation avant validation politique.